

# Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 06 / février 2012 / Situation céréalière française

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

### PRIX PAYÉS AUX PRODUCTEURS

En janvier, les prix fermes payés aux producteurs sont en nette progression. Les gains les plus remarquables concernent le blé tendre, le triticale et les orges de mouture, en augmentation de près de +10 %. Seul le blé dur conserve un prix d'achat ferme inchangé et s'échange à présent à un prix inférieur de -8 % à celui pratiqué en janvier 2011.

Les orges brassicoles et l'avoine sont maintenant les seules espèces à conserver un prix supérieur à celui de la campagne précédente, avec un différentiel de +22 % pour l'avoine et de moins de +5 % pour les orges de brasserie.

En €/t	janvier 2012		janvier 2011	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	160	182	152	233
Blé dur	220	266	175	289
Orge mouture	146	172	134	190
OBH*	182	199	126	193
OBP**	200	234	152	223

\*OBH : Orges Brassicoles d'Hiver  
\*\*OBP : Orges Brassicoles de Printemps

Source : FranceAgriMer

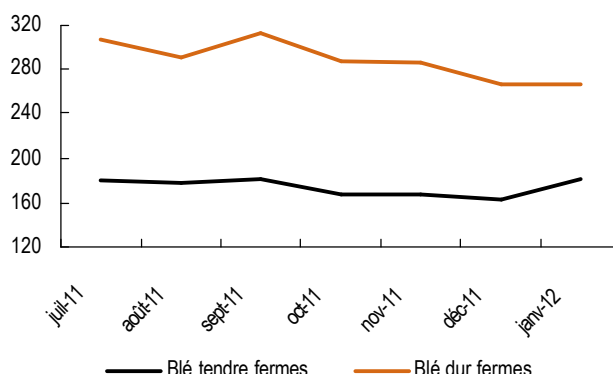
Comparés aux prix relevés en janvier 2008, les prix actuels sont inférieurs de -19 % en moyenne. Le maïs et l'avoine enregistrent le plus faible différentiel (-10 %), le blé dur reste le plus grand perdant (-37 %).

La tendance est également à la hausse sur les prix d'acompte mais de manière moins prononcée toutefois. Ce mouvement concerne en particulier les orges, notamment brassicoles (+22 €/t sur les orges brassicoles de printemps).

### > Blé tendre

Le blé meunier est le premier bénéficiaire du redémarrage à la hausse des prix des céréales. Entre décembre et janvier, le prix ferme payé aux producteurs gagne +18 €/t, à 182 €/t et le prix d'acompte +6 €/t, à 160 €/t. Les prix pratiqués à l'échelle régionale sont très homogènes. Ainsi, le différentiel de prix maximum entre deux regroupements régionaux ne dépasse par 4 €/t.

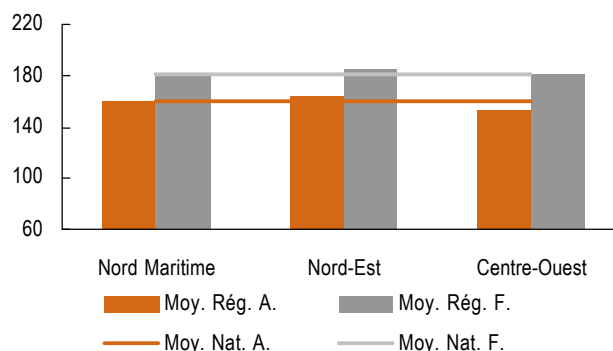
Blés : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



### > Blé dur

Le prix ferme du blé dur échappe à la tendance générale des prix à la hausse, il reste inchangé sur le mois à 266 €/t, soit une vingtaine d'Euros de moins qu'en janvier 2011. Le recul par rapport à la campagne 2007/08 se creuse fortement jusqu'à dépasser -37 % actuellement (-12 % en décembre), comparé à un prix de 425 €/t en janvier 2008.

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



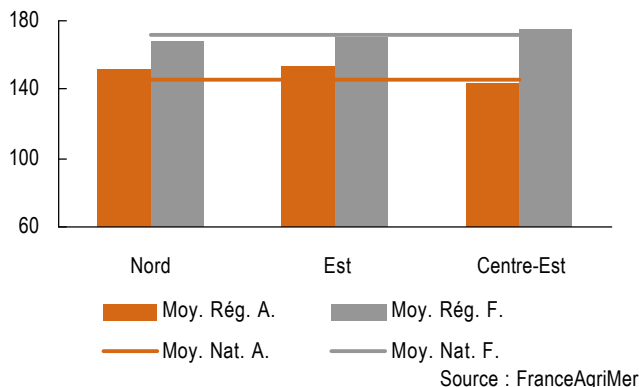
Source : FranceAgriMer

De la même façon, le prix d'acompte qui gagne pourtant 8 €/t sur le mois et conservait encore en décembre un bonus de +11 % par rapport au prix de 2007/08, affiche à présent un repli de -19 % comparé au prix de janvier 2008 (270 €/t).

### > Orges

Les orges bénéficient de prix revus à la hausse, y compris les prix d'acompte qui profitent de réévaluations significatives.

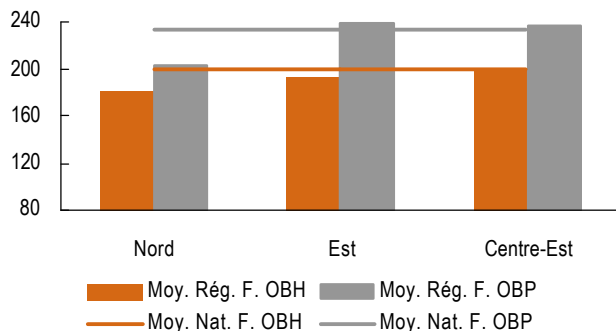
Orge de mouture : prix payés aux producteurs en €/t



Les orges fourragères gagnent 14 € en achat ferme et 10 € en modalité d'acompte, portant les prix moyens à 172 €/t et 146 €/t respectivement. Comme en décembre, les prix fermes les moins attractifs sont pratiqués dans le Nord (168 €/t), soit 7 Euros de moins que pour le regroupement Centre-Est, où les prix sont les plus élevés.

Les orges brassicoles connaissent des réévaluations plus prononcées sur les prix d'acompte que sur les prix fermes. Ainsi, en variété de printemps, la hausse se chiffre à +16 €/t en acompte, contre +10 €/t en modalité ferme. En variété d'hiver, cette évolution est encore plus marquée : +22 €/t en acompte, contre +5 €/t en achat ferme. La gamme de prix est également plus diversifiée sur les orges de brasserie que sur les autres espèces, avec des différentiels d'un regroupement régional à l'autre autour de 17/18 €/t en acompte

Orge de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t

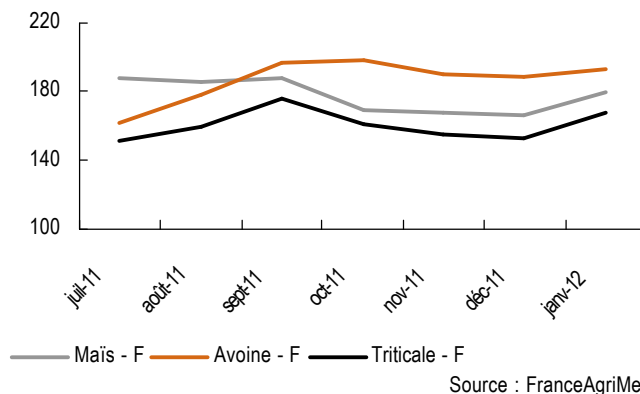


et de 22 €/t en ferme pour la variété d'hiver et 36 €/t pour la variété de printemps.

### > Maïs

Le prix ferme du maïs gagne 13 €/t sur le mois, à 179 €/t. Au cours du dernier semestre, la configuration des prix par rapport au blé s'était normalisée, mais le maïs renoue donc avec des prix inférieurs à ceux du blé. Le différentiel demeure très faible puisque seulement 3 €/t séparent les prix de ces espèces. D'un regroupement régional à l'autre, les prix relevés demeurent très proches, avec un différentiel maximum de 7 €/t, les prix les plus attractifs concernant le Sud-Ouest (182 €/t) et les moins attractifs l'Est (175 €/t). Les prix d'acompte restent plus disparates, avec un différentiel maximum de 15 €/t.

Maïs/avoine/triticales : prix payés aux producteurs en €/t



### > Avoine et triticales

Depuis le mois de septembre, le prix de l'avoine dépasse celui du blé meunier, mais les récentes corrections à la hausse relevées sur le blé tendre, ont permis de réduire sensiblement le bonus de l'avoine dont le prix ne gagne que 4 €/t. A présent, la tonne d'avoine s'échange une dizaine d'Euros de plus que le blé meunier (26 €/t en décembre), 193 €/t.

Le prix d'achat ferme du triticales a profité de gains significatifs en janvier. A 168 €/t, il gagne 16 €/t. Le repli par rapport aux campagnes 2010/11 et 2007/08 est proche de -20 % (près de 40 Euros de moins). Plus de 90 % des transactions en triticales s'effectuent en achat ferme.

En €/t	janvier 2012		janvier 2011	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	164	179	168	214
Avoine	154	193	110	158
Triticales	125	168	131	204

Source : FranceAgriMer

Sources principales : Prix à la production : Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer - Prix d'achat à l'intervention : CGE/DG-Agri - Prix de marché départ zones de production : La dépêche Agricole et Commerciale - Prix de marché rendu zones portuaires : Marché des céréales (FranceAgriMer) - La dépêche Agricole et Commerciale.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.

Rédaction : unité Grandes Cultures / Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique -

D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr -

N° ISSN - 2115-3019 - Copyright 2011 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.



12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex -  
Tél.: +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr  
www.agriculture.gouv.fr